

Pour diffusion immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué de presse.

BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2021

- **Augmentation de 1,2 % des produits des activités ordinaires de BCE et BAIIA ajusté en hausse de 0,5 %; premier trimestre de croissance depuis le début de la crise de la COVID-19**
- **Ajouts d'abonnés des services à large bande en hausse de 51 % d'un exercice à l'autre – nombre total combiné de 108 468 ajouts nets d'abonnés des services sans fil utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés et des services Internet et des services de télé IP de détail**
- **32 925 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 31 366; augmentation des ajouts nets d'abonnés utilisant des appareils mobiles de 51 % pour atteindre 74 159**
- **21 208 ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail et hausse de 12 % des produits tirés des services Internet; 10 696 ajouts nets d'abonnés des services de télé IP, soit le premier trimestre de croissance d'un exercice à l'autre depuis le T1 2019**
- **Programme d'accélération de l'expansion du réseau à large bande sur la bonne voie, dépenses d'investissement de plus de 1 milliard \$ réalisées au T1; en voie d'atteindre 6,9 millions de connexions totales au réseau de fibre optique et au service Internet résidentiel sans fil d'ici la fin de l'année**
- **Situation financière solide : liquidités disponibles de 6,5 milliards \$ à la fin du T1; flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en hausse de 37,3 % à 1 992 millions \$, pour une augmentation de 54 % d'un exercice à l'autre des flux de trésorerie disponibles, à 940 millions \$**
- **Bénéfice net de 687 millions \$ et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 642 millions \$, ou 0,71 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 704 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,78 \$, en baisse de 1,3 %**

MONTRÉAL, le 29 avril 2021 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du premier trimestre (T1), soit le premier trimestre de croissance positive des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté depuis le début de la crise de la COVID-19, et des progrès importants dans le programme d'accélération de l'expansion du réseau à large bande de Bell.

« Nous célébrons aujourd'hui le 141^e anniversaire de la fondation de Bell à Montréal, et nos résultats du T1 font ressortir la manière dont l'équipe Bell reste présente pour soutenir nos clients et collectivités en 2021. En permettant aux gens de partout au pays de rester connectés et informés, tout en prenant de l'essor dans un contexte de reprise économique, Bell a affiché une amélioration continue de ses résultats trimestriels, et a notamment enregistré une croissance positive des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté pour la première fois depuis le début de la crise de la COVID-19 », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. « Alors que nous devons composer avec les répercussions

sociales et économiques persistantes de la pandémie de COVID-19, Bell s'efforce de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde. Nous sommes la plus grande entreprise de communications du Canada, et le fait de bâtir les meilleurs réseaux, de lancer des services innovateurs et d'offrir le contenu le plus captivant nous permet de soutenir une trajectoire de croissance encore plus forte et de procurer des avantages à toutes nos parties prenantes. »

« Grâce à la vitesse et à la qualité de nos réseaux, à nos services exclusifs qui les mettent à profit et à l'engagement de notre équipe à promouvoir l'expérience client, Bell a pu accroître sa part du marché des services à large bande au T1 avec l'ajout net de 108 468 nouveaux abonnés utilisant des appareils mobiles et abonnés des services Internet et de télé IP de détail – soit une hausse de 51 % par rapport au T1 de l'exercice précédent – tout en demeurant le chef de file des plateformes de médias traditionnels et numériques », a indiqué M. Bibic. « Cette réussite a servi de tremplin au déploiement accéléré de nos réseaux de fibre optique, en milieu rural et 5G actuellement en cours. Cette accélération vise à soutenir la reprise de l'économie canadienne et à consolider notre position de chef de file dans les communications à large bande, comme l'illustre l'augmentation considérable de nos dépenses d'investissement et des connexions à notre réseau au T1, alors que nous continuons aussi d'investir dans les collectivités. Systématiquement classée parmi les entreprises les plus écolos au Canada et fer de lance d'une économie durable, Bell demeure à l'avant-garde grâce à sa certification environnementale internationale et à son engagement à devenir carboneutre à compter de 2025. Et comme la crise qui continue pèse sur la santé mentale des étudiants partout au pays, Bell Cause pour la cause est fière d'investir dans les collèges et les universités du pays pour les soutenir dans la mise en œuvre des nouvelles normes nationales sur la santé mentale des étudiants du postsecondaire. »

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Bell demeure un chef de file en matière d'ESG

Encore une fois, Bell a été nommée l'un des [employeurs les plus écolos au Canada](#), et est le seul fournisseur national de services de télécommunications à figurer dans ce classement pour une cinquième année consécutive; elle est devenue la première entreprise de communications en Amérique du Nord à obtenir la certification ISO 50001 pour la gestion de l'énergie et elle a annoncé son [plan pour devenir carboneutre à compter de 2025](#). Bell a lancé le [service commercial Longueur d'onde 400 Gbit/s](#) à haute efficacité énergétique pour les fournisseurs de services infonuagiques, les exploitants de centres de données et les autres entreprises qui transfèrent des quantités massives de données; un projet novateur de [site cellulaire alimenté à l'énergie solaire](#) en Abitibi-Témiscamingue; et des essais de [structures de tours en aluminium](#) construites avec des matériaux locaux au Saguenay. Étant donné l'aggravation des conséquences de la COVID-19 sur la santé mentale des étudiants présents sur les campus ou qui étudient à distance partout au Canada, le Fonds postsecondaire Bell Cause pour la cause a annoncé des dons de plus de 3 millions \$ à 123 collèges et universités du pays visant à les soutenir dans la mise en œuvre de la [Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être des étudiants du postsecondaire](#) et du [Plan d'action sur la santé mentale étudiante à l'enseignement supérieur du Québec](#).

Bâtir les meilleurs réseaux : vitesses les plus rapides, accélération de la couverture

Mettant en œuvre son [plan d'investissement accéléré dans les réseaux](#), Bell a augmenté ses dépenses d'investissement de 30 % par rapport au T1 2020, établissant encore plus de connexions à large bande pour faciliter la reprise économique et sociale du Canada à la suite de la crise de la COVID-19. La couverture du réseau 5G de Bell, [classé réseau le plus rapide au Canada](#), a augmenté cette année, rejoignant plus de 30 % de la population canadienne au T1, et l'accès Internet par fibre optique et le service Internet résidentiel sans fil ont été étendus à 148 000 foyers et entreprises supplémentaires au T1. Bell a annoncé de nouveaux partenariats avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour élargir l'accès au réseau à large bande dans les zones difficiles à desservir, notamment dans le cadre du projet [Opération haute vitesse](#) du gouvernement du Québec, du [Fonds pour la large bande universelle](#) du gouvernement fédéral et de multiples initiatives dans le [Canada atlantique](#).

Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs

À l'avant-garde de l'innovation en matière de services 5G, nous avons lancé [Vision 5G RDS / TSN 5G View](#), une expérience immersive de visionnement de matchs sportifs alimentée par le réseau 5G de Bell. La fonctionnalité permet aux amateurs de contrôler la façon dont ils regardent l'action directement à partir de leurs appareils intelligents de Bell, notamment les matchs à domicile des Canadiens de Montréal et des Maple Leafs de Toronto, en plus de rehausser les diffusions sur RDS et TSN en permettant un accès rapproché aux annonceurs et aux analystes à l'aide des 80 caméras installées dans l'aréna. Bell et Honda Canada ont annoncé un [nouveau partenariat pour voiture connectée](#) permettant de doter les véhicules Honda et Acura de points d'accès sans fil Wi-Fi intégrés alimentés par le réseau LTE de Bell.

Promouvoir l'expérience client

L'importance que nous accordons à rendre plus facile de faire affaire avec Bell continue de favoriser la meilleure amélioration du secteur [selon le rapport semestriel](#) de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST). Pour une sixième année d'affilée, Bell a obtenu les meilleurs résultats parmi les grandes entreprises canadiennes de télécommunications en matière de réduction des plaintes de clients à la CPRST – lesquelles ont enregistré une nouvelle baisse de 17 % entre août 2020 et janvier 2021. Le soutien de premier plan que nous avons offert à nos clients et aux collectivités pendant la crise de la COVID-19 s'est traduit par le fait que Bell est restée la marque de communications ayant la plus grande valeur au Canada selon le dernier rapport de [Brand Finance](#) (en anglais seulement).

Offrir le contenu le plus captivant

Mettant à profit notre leadership en matière de contenu et de services numériques, Bell Média et le service [Xandr](#) d'AT&T unissent leurs forces pour créer la première plateforme numérique de libre-service pour les annonceurs au Canada. Accélération de l'innovation dans les médias au Québec, Noovo a lancé le service de nouvelles [Noovo Info](#), la destination de contenu style de vie [NoovoMoi.ca](#) ainsi que la version améliorée de [Noovo.ca et la nouvelle application Noovo](#), qui offrent plus de 5 000 heures de contenu francophone des chaînes de Bell Média. Les émissions en forte demande, comme [Zack Snyder's Justice League, la série la plus regardée sur Crave](#) (en anglais seulement), ont fait augmenter le nombre total d'abonnés à Crave de 12 % d'un exercice à l'autre, à 12,9 millions, tandis que le [Super Bowl LV](#) (en anglais seulement) a attiré le troisième plus vaste auditoire canadien de l'histoire de cette grande finale sur CTV, TSN et RDS. Bell et nos partenaires de production [ont reçu 181 nominations pour les prix Écrans canadiens 2021](#) (en anglais seulement).

RÉSULTATS DU T1 DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2021	T1 2020	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 706	5 640	1,2 %
Bénéfice net	687	733	(6,3) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	642	680	(5,6) %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	704	714	(1,4) %
BAIIA ajusté ⁽²⁾	2 429	2 418	0,5 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,71	0,75	(5,3) %
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,78	0,79	(1,3) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 992	1 451	37,3 %
Dépenses d'investissement	(1 012)	(777)	(30,2) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	940	611	53,8 %

« Les résultats du T1 de Bell témoignent d'un début d'exercice prometteur, et rendent compte d'une nette amélioration des trajectoires de performance et d'une progression trimestrielle constante dans tous nos secteurs d'activité », a affirmé Glen Leblanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

La performance de plus en plus vigoureuse de Bell, qui englobe la réalisation continue d'importants flux de trésorerie disponibles, a consolidé encore davantage notre situation financière très saine. En effet, les liquidités disponibles de 6,5 milliards \$ à la fin du T1 et la situation d'excédent inégalée des régimes de retraite permettent d'entrevoir un possible congé de cotisation à nos principaux régimes de retraite à prestations définies dans un avenir rapproché. Nous maintenons les objectifs de notre orientation financière pour 2021, et Bell est en bonne position pour mettre en œuvre ses plans d'accélération de l'expansion du réseau, notamment en participant à la prochaine vente aux enchères de spectre 5G du gouvernement fédéral, tout en offrant aux actionnaires une croissance durable du dividende. »

- BCE a dégagé une croissance positive des produits d'exploitation au T1 malgré les répercussions persistantes de la COVID-19 sur les activités commerciales et de consommation. Le total des produits d'exploitation a augmenté de 1,2 % par rapport au T1 2020 pour s'établir à 5 706 millions \$, stimulé par la hausse de 18,6 % des produits d'exploitation tirés des produits qui ont atteint 738 millions \$ du fait de l'augmentation des ventes de téléphones sans fil haut de gamme et d'équipements commerciaux de transmission de données de télécommunications. Les produits tirés des services ont reculé de 1,0 % pour s'établir à 4 968 millions \$, en raison principalement des baisses d'un exercice à l'autre des frais d'itinérance sur les services sans fil, des produits tirés de la publicité dans les médias et des dépenses des clients d'affaires consacrées aux services sur fil.
- Le bénéfice net a diminué de 6,3 % pour s'établir à 687 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 642 millions \$, soit 0,71 \$ par action, en

baisse de 5,6 % et de 5,3 %, respectivement. Ces diminutions sont imputables à la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres ainsi qu'à l'augmentation de la dotation aux amortissements, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation du BAIIA ajusté et des autres produits.

- Le bénéfice net ajusté s'est établi à 704 millions \$, soit 0,78 \$ par action ordinaire, comparativement à 714 millions \$, soit 0,79 \$ par action ordinaire, au T1 2020, une baisse de respectivement 1,4 % et 1,3 %.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 0,5 % pour s'établir à 2 429 millions \$ en raison d'une croissance de 2,1 % pour le secteur Services sur fil de Bell, atténuée par des reculs de 0,5 % pour le secteur Services sans fil de Bell et de 7,7 % pour Bell Média. La marge du BAIIA ajusté consolidée de BCE a diminué de 0,3 point de pourcentage, passant à 42,6 %, en raison de l'effet de la baisse des produits tirés des services d'un exercice à l'autre et de la hausse des ventes de produits générant de faibles marges.
- Les dépenses d'investissement de BCE ont augmenté de 30,2 % pour s'établir à 1 012 millions \$, ce qui représente un ratio d'intensité du capital⁽⁴⁾ de 17,7 %, comparativement à 13,8 % au T1 2020. La hausse des dépenses d'investissement de BCE d'un exercice à l'autre s'inscrit dans la foulée de son programme sur deux ans visant à accélérer le déploiement du réseau de fibre optique à large bande et du service Internet résidentiel sans fil de Bell ainsi que l'expansion du réseau mobile 5G.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE ont totalisé 1 992 millions \$, soit une hausse de 37,3 % par rapport au T1 2020. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé.
- Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 940 millions \$, en hausse de 53,8 % par rapport à 611 millions \$ au T1 2020, du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, nous avons modifié la présentation de nos résultats sur les abonnés des services sans fil et des données opérationnelles connexes, par exemple la FMU et le taux de désabonnement, afin de présenter séparément les données sur les téléphones mobiles et sur les appareils mobiles connectés, y compris les appareils IdO. Pour permettre les comparaisons, nous avons retraité les résultats trimestriels de 2020 sur les abonnés des services sans fil et les données opérationnelles connexes au besoin de manière à refléter ces modifications. Notre présentation révisée traduit la priorité stratégique que nous accordons aux abonnés utilisant des téléphones mobiles de plus grande valeur, accroît la transparence de nos données sur les abonnés des services sans fil et est alignée sur la façon de faire des autres sociétés du secteur.

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sans fil a augmenté de 3,2 % pour s'établir à 2 100 millions \$.
- Les produits tirés des services ont baissé de 2,1 % pour s'établir à 1 514 millions \$, conséquence de la diminution des produits tirés des services d'itinérance attribuable à la réduction des voyages dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la réduction des frais de dépassement de données alors que les abonnés ont continué d'adopter des forfaits

offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment des options de données illimitées et de données partageables.

- Les produits d'exploitation tirés des produits se sont accrus de 20,1 % pour s'établir à 586 millions \$, ce qui reflète la proportion plus importante des ventes d'appareils mobiles haut de gamme et de l'augmentation d'un exercice à l'autre des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source, y compris un accroissement considérable du magasinage en ligne.
- Reflétant les diminutions des produits tirés des services d'itinérance à marge élevée et des frais de dépassement de données, le BAIIA ajusté des services sans fil a diminué de 0,5 % pour s'établir à 923 millions \$, ce qui s'est traduit par un recul de 1,6 point de pourcentage de la marge, à 44,0 %.
- Bell a ajouté au total 2 405 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles⁽⁴⁾, comparativement à une perte nette de 2 496 abonnés au T1 de l'exercice précédent.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles ont totalisé 32 925, en hausse par rapport à 1 559 au T1 2020. Cette hausse considérable d'un exercice à l'autre reflète une hausse de 18,8 % des ajouts bruts attribuable à l'accent mis sur les transactions relatives portant sur des téléphones intelligents de grande valeur et à l'augmentation des ventes dans les canaux directs. Le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles est demeuré stable à 0,89 %.
- La clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des appareils mobiles de Bell a diminué d'un nombre net de 30 520 abonnés, comparativement à une perte nette de 4 055 abonnés au T1 2020. La baisse du niveau d'activité global sur le marché reflète la réduction de l'immigration et des voyages internationaux au Canada durant la pandémie de COVID-19, de même que la baisse d'achalandage dans les magasins de détail, ce qui s'est traduit par une diminution de 26,5 % des ajouts bruts par rapport à l'exercice précédent. Le taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles s'est amélioré de 0,35 point de pourcentage pour s'établir à 4,68 %.
- La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles de Bell totalisait 9 166 748 abonnés à la fin du T1, en hausse de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 8 361 264 abonnés des services postpayés, en hausse de 2,3 % par rapport à 2020, et 805 484 abonnés des services prépayés, en hausse de 1,5 %.
- La facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée pour les utilisateurs de téléphones mobiles a diminué de 3,4 % pour s'établir à 70,34 \$, ce qui rend compte de la diminution des produits tirés des services d'itinérance et de la réduction des frais de dépassement de données.
- Les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ont augmenté de 51,5 % pour s'établir à 74 159 du fait de la demande accrue pour les solutions IdO de Bell, notamment les abonnements pour voiture connectée. La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés totalisait 2 130 312 abonnés à la fin du T1, en hausse de 13,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a augmenté de 1,5 % au T1 pour s'établir à 3 081 millions \$.
- Malgré la diminution des dépenses des grandes entreprises et les baisses de volume sur le marché des petites entreprises en raison de la COVID-19, les produits tirés des services sur fil ont augmenté de 0,9 % pour s'établir à 2 927 millions \$ du fait de la hausse de 12 % des produits tirés des services Internet d'un exercice à l'autre.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 14,1 % par rapport au T1 2020 pour s'établir à 154 millions \$, en raison surtout de l'augmentation des ventes d'équipements de transmission de données dans le secteur public.
- Le BAIIA ajusté des services sur fil a augmenté de 2,1 % pour s'établir à 1 363 millions \$, en raison de l'effet de la progression des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre, entraînant une amélioration de 0,2 point de pourcentage de la marge, qui s'est établie à 44,2 %. Reflétant l'augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre, les coûts d'exploitation ont monté de 1,0 %.
- Bell a ajouté 21 208 nouveaux abonnés des services Internet de détail, contre 22 595 au T1 2020. En ce qui concerne les connexions directes par fibre optique de Bell, les ajouts nets des abonnés des services Internet de détail ont totalisé 36 806, soit une hausse de 43,2 %. La clientèle des services Internet de détail totalisait 3 730 576 abonnés à la fin du T1, soit une augmentation de 4,3 % par rapport au T1 2020.
- Bell Télé a ajouté 10 696 abonnés nets des services de télé IP de détail, en hausse par rapport à 2 852 au T1 2020, ce qui représente notre premier trimestre de croissance d'un exercice à l'autre en deux ans. Ce résultat positif reflète l'amélioration de la performance de Bell Télé Fibe, la forte demande pour le nouveau service Virgin TV et la diminution du taux de désabonnement, en particulier pour notre service de télé IP par fibre optique.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 7,5 % pour s'établir à 19 808, en raison de la baisse des désactivations d'abonnés dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la hausse des activations nettes par des petites entreprises.
- À la fin du T1, Bell comptait un nombre total combiné de 2 723 368 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite de détail, soit une baisse de 1,1 % par rapport au T1 2020.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail ont diminué de 17,1 % pour s'établir à 51 069, en raison du plus petit nombre de désactivations d'abonnés durant la pandémie de COVID-19. À la fin du T1, la clientèle des SAR résidentiels de détail de Bell totalisait 2 432 863 abonnés, une diminution de 7,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Bell Média

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 5,2 % pour s'établir à 713 millions \$ en raison de la faiblesse continue des dépenses des annonceurs en affichage extérieur et à la radio, partiellement compensée par l'augmentation de la publicité à la télé d'un exercice à l'autre attribuable à la meilleure performance des chaînes spécialisées dans les sports et l'information et l'apport supplémentaire de Noovo, notre réseau de langue française.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont diminué légèrement par rapport au T1 2020, en raison du moment du renouvellement des contrats avec certains fournisseurs de services de télé canadiens, en grande partie contrebalancé par l'augmentation des produits résultant de la croissance du nombre d'abonnés au service de diffusion en continu Crave. Le nombre d'abonnés à Crave a augmenté de 12 % par rapport à l'exercice précédent pour dépasser les 2,9 millions d'abonnés au total au T1.
- TSN est demeuré le premier réseau de sports au pays et la meilleure chaîne de télé spécialisée au T1, passant à l'histoire en diffusant le premier match de la NBA décrit par

une équipe exclusivement féminine en mars. RDS est demeurée le premier réseau de sports francophone, enregistrant une solide croissance de son auditoire clé au T1.

- Noovo a également accru de 3,7 points sa part de marché chez son public cible et a augmenté de 34 % son auditoire aux heures de grande écoute.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 7,7 % pour s'établir à 143 millions \$, en raison de l'effet de la baisse des produits qui a entraîné une réduction de 0,5 point de pourcentage de la marge, qui s'est établie à 20,1 %. Ce facteur a été partiellement compensé par la réduction de 4,5 % des coûts d'exploitation découlant des arrêts et des reports de production de télévision, des économies au titre des coûts de la main-d'œuvre et de l'annulation temporaire des droits de licence de radiodiffusion des parties I et II du CRTC en raison de la pandémie de COVID-19.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,875 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 2021.

PERSPECTIVES POUR 2021

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2021, tels qu'ils ont été présentés le 4 février 2021 :

	Orientation en date du 4 février	Orientation en date du 29 avril
Croissance des produits	2 % – 5 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % – 5 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	18 % – 20 %	Sur la bonne voie
Croissance du BPA ajusté	1 % – 6 %	Sur la bonne voie
Flux de trésorerie disponibles (en M\$)	2 850 \$ – 3 200 \$	Sur la bonne voie
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,50 \$	3,50 \$

En raison des incertitudes entourant la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, et notamment de l'actuelle résurgence et des éventuelles résurgences futures, ainsi que les diverses issues possibles, il est difficile pour le moment d'estimer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise ou sur nos futurs résultats financiers, ainsi que sur les hypothèses connexes. Notre entreprise et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence négative considérable durant les périodes à venir. L'ampleur des répercussions continues de la pandémie de COVID-19 sur notre société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est difficile à prévoir, notamment en ce qui a trait à la prévalence de variants de la COVID-19 qui sont plus contagieux et susceptibles de poser des risques plus sérieux pour la santé, à la distribution en temps opportun de vaccins et de traitements efficaces et au développement éventuel et à la distribution de nouveaux vaccins ou traitements, de même qu'à d'éventuelles nouvelles informations qui pourraient être mises en lumière concernant la gravité, la durée et les résurgences de la pandémie de COVID-19 ainsi que les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2021 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2021, le jeudi 29 avril, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806 5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 9028147#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 29 mai 2021 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 1119668#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T1 2021](#).

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

(1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la dépréciation d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la dépréciation d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions \$, sauf les montants par action)

	T1 2021		T1 2020	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	642	0,71	680	0,75
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	65	0,07	12	0,01
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(44)	(0,04)	20	0,03
Profits nets sur placements	-	-	(10)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	39	0,04	12	0,01
Perte de valeur d'actifs	2	-	5	0,01
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	-	(5)	(0,01)
Bénéfice net ajusté	704	0,78	714	0,79

(2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T1 2021 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans le secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions \$)

	T1 2021	T1 2020
Bénéfice net	687	733
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	89	16
Amortissement des immobilisations corporelles	895	858
Amortissement des immobilisations incorporelles	238	230
Charges financières		
Charges d'intérêts	267	277
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	5	12
Perte de valeur d'actifs	3	7
Autres (produits) charges	(8)	47
Impôt sur le résultat	253	243
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	(5)
BAIIA ajusté	2 429	2 418
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 706</i>	<i>5 640</i>
Marge du BAIIA ajusté	42,6 %	42,9 %

(3) Le terme *flux de trésorerie disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer sa solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T1 2021	T1 2020
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 992	1 451
Dépenses d'investissement	(1 012)	(777)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(31)	(36)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(13)	(14)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	4	9
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	-	(22)
Flux de trésorerie disponibles	940	611

(4) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2021, les plans en matière de déploiement du réseau et de dépenses d'investissement de BCE, notamment son programme de dépenses d'investissement accrues sur deux ans en vue d'accélérer l'expansion de la zone de couverture du réseau à large bande et du réseau 5G, les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, la capitalisation de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 29 avril 2021 et, par conséquent,

pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 29 avril 2021. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne, lesquelles sont pour leur part fondées sur d'importantes hypothèses concernant l'évolution de la pandémie de COVID-19, y compris les progrès dans la distribution du vaccin à l'échelle mondiale. On suppose notamment que l'immunité collective sera atteinte aux États-Unis d'ici le milieu de 2021, plus tard en 2021 au Canada, dans les autres économies avancées et en Chine, et en 2022 dans les autres économies émergentes. Plus particulièrement, nous nous appuyons sur les hypothèses suivantes :

- une forte reprise de la croissance économique, l'économie se remettant des répercussions considérables de la pandémie de COVID-19, hypothèse qui s'appuie sur la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance du produit intérieur brut canadien d'environ 6,5 % en moyenne pour 2021, ce qui représente une augmentation par rapport à l'estimation précédente d'environ 4 %;
- une amélioration de la confiance des consommateurs à mesure que la vaccination progresse et que les restrictions sont assouplies;
- une hausse des investissements des entreprises des secteurs autres que le secteur pétrolier et gazier, alors que l'incertitude diminue;
- une progression de l'emploi en 2021, malgré les difficultés auxquelles sont toujours confrontés certains secteurs;
- une intensification du commerce électronique;
- des taux d'immigration qui demeureront faibles jusqu'à ce que les restrictions en matière de voyages internationaux et les autres restrictions liées à la santé soient levées;
- de faibles taux d'intérêt se maintenant à leur niveau actuel ou près de ce niveau dans un avenir rapproché;
- un dollar canadien se maintenant à son niveau actuel ou près de ce niveau, et qui pourrait fluctuer en fonction de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et de l'évolution des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- bien que le marché publicitaire subisse toujours l'incidence défavorable du report ou de l'annulation de campagnes publicitaires dans plusieurs secteurs par suite du ralentissement économique durant la pandémie de COVID-19, nous nous attendons à une reprise graduelle en 2021;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives au secteur sans fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sans fil de Bell :

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les exploitants nationaux;
- l'accroissement continu de notre clientèle des services prépayés;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 5G, 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données;
- la poursuite du déploiement du réseau sans fil 5G, qui offre une couverture concurrentielle par rapport à celles qu'offrent les autres exploitants nationaux dans des centres urbains partout au Canada;
- l'amélioration au chapitre des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle découlant de l'adoption plus généralisée des programmes de financement d'appareils;
- l'incidence défavorable sur la facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable aux restrictions en matière de voyages liées à la pandémie de COVID-19, de la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées ainsi que de l'effet de la proportion accrue d'abonnés des services prépayés parmi l'ensemble de notre clientèle;
- l'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des programmes de financement d'appareils;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur des services sur fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sur fil de Bell :

- La croissance continue du nombre d'abonnés des services de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil et de la technologie sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné dans les collectivités rurales;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de la nouvelle technologie pour centres d'appels permettant de fournir des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil;

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

En outre, nos déclarations prospectives reposent sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- Des produits des activités ordinaires totaux qui devraient refléter la reprise économique graduelle en 2021 ainsi que la croissance des produits tirés des frais d'abonnement et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur plusieurs secteurs de l'économie devraient toutefois continuer d'exercer une pression à la baisse sur les produits des activités ordinaires;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité, ainsi que le retour de la programmation sportive et de divertissement, même si, à court terme, les retards de production, les saisons sportives écourtées et d'éventuelles

annulations causées par la pandémie de COVID-19 actuelle pourraient encore donner lieu à des économies;

- le soutien continu de Crave grâce à une offre de contenu élargie et à l'amélioration de l'expérience utilisateur;
- des investissements dans des émissions d'information pour Noovo et davantage de programmation originale en français pour mieux servir nos clients francophones en leur offrant un vaste éventail de contenu dans la langue de leur choix et sur leurs plateformes préférées;
- un système d'attribution de pointe amélioré par notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM);
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- la poursuite de la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2021 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 300 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 2,6 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 275 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 25 millions \$;
- une hausse de la dotation aux amortissements d'environ 200 millions \$ à 250 millions \$ comparativement à 2020;
- des charges et des paiements d'intérêts d'environ 1 050 millions \$ à 1 100 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 27 %;
- des PNDPC d'environ 60 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi totalisant environ 350 millions \$ à 375 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 905 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,50 \$ par action.

Les hypothèses ci-dessus utilisées, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 29 avril 2021, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2021 sont énumérés ci-après. Étant donné que la réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2021, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter

que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, ceux qui suivent : la pandémie de COVID-19 et les conséquences défavorables des mesures d'urgence déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie, ainsi que les autres pandémies ou épidémies et les autres risques liés à la santé; une conjoncture de marché économique ou financière défavorable, une baisse du niveau d'activité de détail et commerciale, et l'incidence défavorable qu'elle pourrait avoir sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et des autres fournisseurs de services ainsi que la fragmentation du marché de la publicité ou d'autres changements de ce marché; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration, les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des accès non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client, tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération selon un plan rigoureux et stratégique; notre incapacité à créer une expérience client positive; la complexité de nos activités; l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, des réductions de personnel, et de l'intégration des entreprises acquises; les événements qui pourraient toucher le fonctionnement de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations et notre capacité à les protéger, tester, maintenir, remplacer et mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre et notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants pour offrir de façon ininterrompue la gamme de produits et de services nécessaire pour exercer nos activités; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs; le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer nos dépenses d'investissement et assurer la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; la volatilité liée à l'obligation au

titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; le règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes en constante évolution des parties prenantes et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; et les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel de 2020 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2020 de BCE) daté du 4 mars 2021, et le rapport de gestion du premier trimestre de 2021 daté du 28 avril 2021 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet et de communications d'affaires et exploite Bell Média, première entreprise de création de contenu et d'actifs média au pays. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](https://www.bell.ca) ou [BCE.ca](https://www.bce.ca).

Bell favorise la prospérité sociale et économique de nos collectivités en s'engageant à respecter les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus strictes. Nous mesurons notre progrès par notre capacité à favoriser le développement durable, à créer un lieu de travail diversifié et inclusif, à rester à l'avant-garde en matière de gouvernance et de protection des données et à bâtir des communautés plus fortes et en santé. Nous avons entre autres lancé l'initiative [Bell Cause pour la cause](#), qui contribue à relever le défi que représente la maladie mentale en favorisant la sensibilisation et les mesures en matière de santé mentale, notamment à l'aide de programmes comme la Journée Bell Cause pour la cause annuelle et de dons pour les soins communautaires, la recherche et les programmes en milieu de travail tout au long de l'année.

Questions des médias :

Marie-Ève Francoeur
514 391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca